UNE ÉCOLE CATHOLIQUE, POUR QUOI FAIRE ?

Par Pierre-Yves Maillard, vicaire général du diocèse de Sion

By <u>lettre.information</u> - dimanche 24 Mar 2024 <u>https://www.cath-vs.ch/actualites/a-la-une/une-ecole-catholique-pour-quoi-faire/</u>



Depuis plus de 135 ans, l'Ecole catholique du Chablais (ECC) offre aux élèves une éducation solide adossée à la foi chrétienne. Fondée à Aigle en 1887, elle fut d'abord confiée aux Sœurs de Saint-Joseph, puis aux frères Maristes qui en ont assumé l'essentiel des tâches pendant des dizaines d'années. Depuis 1996, l'école est administrée par une fondation. Tout en conservant l'esprit qui animait leurs prédécesseurs, de nombreux enseignants laïcs ont progressivement remplacé les religieux. Aujourd'hui, l'école est placée sous la direction de Mme Sabine Larivé, tandis que le conseil de fondation est présidé par le diacre Philippe Genoud, par ailleurs délégué épiscopal à l'accompagnement des équipes pastorales.

135 ans, cela fait plus de quatre générations. Plusieurs milliers d'enfants et de jeunes adultes ont ainsi acquis, grâce à un enseignement de qualité dans un cadre chrétien, des compétences et des connaissances solides. Fidèle à sa devise : «Excellence et bienveillance», l'école poursuit sa mission au service de l'épanouissement intellectuel et humain des élèves, pour les préparer à leur vie d'adultes libres et responsables.

L'Ecole catholique du Chablais est une école privée, sans but lucratif. Elle est ouverte et accessible à toutes et à tous, sans distinction de statut social et quelle que soit la confession, dans un respect bien compris des convictions des uns et des autres. L'école accueille également des élèves à besoins particuliers (difficultés liées à des troubles dys, à des troubles du spectre autistiques, élèves à haut potentiel ou désireux de pratiquer une activité musicale ou un sport de haut niveau...) et met tout en œuvre pour que leur scolarisation se passe au mieux, en s'unissant aux familles pour surmonter les obstacles. Elle n'est toutefois pas une institution spécialisée et l'accueil d'enfants à besoins particuliers se fait dans une réflexion commune entre l'enfant, l'école et la famille pour que chacun puisse donner le meilleur de luimême.

Les programmes répondent aux exigences des cantons de Vaud et du Valais et débouchent sur les examens de fin de scolarité cantonaux valaisans. Le diplôme reçu en fin de scolarité est valable dans toute la Suisse et permet d'accéder à un apprentissage, au Collège, à une formation postobligatoire, selon les règles en vigueur dans chaque établissement.

Les élèves de 10VP et 11VP peuvent en particulier rejoindre le collège de Saint-Maurice sans examen d'entrée s'ils ont la moyenne requise.

Unique école privée catholique du diocèse de Sion, l'ECC est située dans la partie vaudoise du diocèse, où les Églises ne peuvent pas assurer la même présence au sein de l'école publique qu'en Valais. Elle prend donc tout son sens dans la pastorale diocésaine, qui la soutient activement.

L'ECC est ouverte à tous les élèves inscrits en scolarité obligatoire, de la 1H à la 11CO. Elle dispose également d'une garderie d'enfants. Elle s'attache à conserver des tarifs d'inscription modérés, et à offrir un accompagnement personnalisé aux élèves regroupés dans des petites classes.

Tous les renseignements peuvent être trouvés sur le site internet <u>www.ecc.ch</u>, et la Directrice Mme Sabine Larivé se tient à disposition pour toute question : 024 466 20 08, info@ecc.ch.

Bienvenue aux journées Portes Ouvertes le **vendredi 7 juin de 16:00 à 19:00** puis le **samedi 8 juin de 9:00 à 12:00** et les dernières le **samedi 15 juin de 9:00 à 12:00.**